



Compte rendu du CDAS Morbihan **Réunion du 21 novembre 2024**

Site internet : <https://56.cgtfiancespubliques.fr>
Page Facebook

A l'ordre du jour :

- **Présentation du rapport d'activité du service social pour l'année 2023**
- **Point sur le Crédit d'Actions Locales 2024**
- **Organisation de l'arbre de Noël 2024**
- **Propositions 2025 à destination des actifs et des retraités**
- **Fonds innovations locales 2025**
- **Questions diverses**

1- Présentation du rapport d'activité du service social pour l'année 2023

M. KERISIT (herve.kerisit@finances.gouv.fr), nouvel assistant de service social, nous a adressé son compte-rendu pour l'année 2023.

Cette année a été notamment marquée par le changement d'assistant puisque Mme LE TORREC a fait valoir ses droits à la retraite.

Nous rappelons que des aides pécuniaires et des secours alimentaires existent, c'est l'assistant qui prépare les dossiers et la conseillère technique régionale qui prend la décision.

64 agents et pensionnés ont été accompagnés mais il y a eu bien sûr d'autres entretiens. La majorité des personnes qui sollicitent le service social sont des femmes et une majorité d'agents B et C.

Les motifs d'entretien sont les suivants : difficultés financières (notamment dans les situations de séparation de couple), le logement (qui est de plus en plus prégnant), l'orientation vers le conseil juridique, l'accompagnement d'un proche, malade ou en situation de handicap, perte d'autonomie d'un ou des parents.

Pour les retraités, les sollicitations concernent le plus souvent des problèmes financiers et les difficultés liées à la perte d'autonomie. L'assistant les oriente alors vers le bon interlocuteur : conseil départemental pour l'APA, CPAM etc.

Le montant total des aides en 2023 s'est élevé à 24 657 €. L'aide pécuniaire est non remboursable, le prêt social est à rembourser.

Si vous rencontrez des difficultés de logement dans le cadre de mutation ou de restructuration, n'hésitez pas à contacter notre assistant social.

La délégation propose des consultations chez les psychologues, 3 sont gratuites.

L'accès s'est élargi avec la mise en place de « mon soutien psy » récemment, pris en charge par la Sécu et la Mutuelle, **sans** prescription médicale. Vous trouvez la liste des psychologues sur le site [Ameli.fr](https://ameli.fr) (Assurance Maladie). Vous pouvez bénéficier jusqu'à 12 consultations.

Il existe aussi un dispositif DGFIP et prochainement un dispositif ministériel.

2 – Point sur le Crédit d'Actions Locales 2024

105 retraités ont bénéficié d'une sortie à Guerlédan en mai et en juin. 85 actifs ont pu passer 2 jours en week-end à l'île d'Arz les 18 et 19 mai. 93 collègues sont allés randonner dans la baie du Mont-st-Michel en juin .

Enfin, 62 collègues ont passé une journée au zoo de Branciféré.

400 € ont été budgétés et dépensés pour le chapitre Solidarité Finances.
Le solde d'environ 400€ servira à acheter des livres pour les élèves de CP et CE1.
L'ensemble des représentants a voté POUR ce budget et son utilisation.

3 – Organisation de l'arbre de Noël 2024

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 18 décembre 2024, salle de la Maillette à Locminé.
Les animations habituelles sont maintenues. Vous assisterez à un spectacle de magie.
Le concours de dessins a été lancé, 67 enfants ont participé. Il y aura un atelier maquillage.
Le coût de l'Arbre de Noël représente 55 % du budget.
Pour info, il y a 451 enfants de 0 à 18 ans qui bénéficieront d'un cadeau.

4 – Propositions 2025 à destination des actifs et des retraités

Pour les actifs :

Balade à Belle-Ile au départ de Quiberon avec tour de l'île en car avec 2 options : escales sur différents sites ou randonnée pédestre sur 2 sites différents de l'île. Le pique-nique sera à amener.

Le CDAS fait une proposition billetterie à Kingoland pour les enfants, qui seront accompagnés de leurs parents.

Pour les retraités :

Balade dans les Monts d'Arrée : visite du site nucléaire à Brennilis, kig ha farz au restaurant, visite de l'exposition du Youdig et visite guidée du Mont st Michel de Brasparts.

Les représentants du personnel ont voté pour ces propositions.

5 – Fonds innovations locales 2025

Un petit rappel concernant l'opération avec les pépiniéristes. Il faut prendre contact avec elles au préalable pour le choix de votre arbre. Ensuite vous pourrez aller le chercher à partir du 5 décembre.

Pour 2025, il y a aura un budget pour les initiatives locales.

Les 4 départements bretons s'associent de nouveau pour élaborer une proposition autour de l'alimentation, axée sur la santé. Elle vous sera présentée début 2025.

6 – Questions Diverses

Les inscriptions pour les colonies du printemps seront ouvertes à partir du 28 novembre jusqu'au 10 décembre. Le principe du 1^{er} arrivé-1^{er} servi est maintenu avec des promesses d'amélioration.

Un nouveau site internet Alpag a été développé, la délégation vous invite à le consulter.

Pour la fédération des Finances CGT, le budget de l'action sociale doit être adapté aux besoins des agents.

Nous continuerons à porter les revendications de toutes et tous afin d'avoir des prestations qui permettent de se restaurer, de se loger, de partir en vacances, de faire du sport et de se cultiver. La CGT revendique le calcul du budget de l'Action Sociale sur 3 % de la masse salariale. Nous en sommes très loin aujourd'hui !

Continuons à revendiquer une action sociale de haut niveau pour toutes et tous, actifs, retraité-e-s, titulaires et non titulaires !

Vos représentants CGT : Olivier AMICEL (THOM HENNEBONT) – Céline CANN (SDIF)

- La délégation a conçu une plaquette recensant les consultations gratuites possibles dans le département : aide juridictionnelle, avocats, défenseur des droits...

Ce document est disponible sur notre site internet :
<http://www.dgfip.cgt.fr/56/spip.php?article521>

Si vous avez des propositions pour améliorer l'action sociale dans le Morbihan, n'hésitez pas à nous les transmettre sur notre BALF
cgt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr .

